

Louvois , Neveu du Prelat dont nous parlons , a établi un troisiéme Seminaire , dans la Paroisse de S. Jaques à Reims , où trente jeunes Clercs sont nourris à ses dépens.

C'est à la faveur de ces trois Seminaires , que feu Mr. le Tellier a formé un si grand nombre de bons Ouvriers , capables de travailler utilement à la vigne du Seigneur : après que ce Prelat avoit éprouvé les jeunes Ecclesiastiques dans ses Seminaires , il les envoyoit dans les Paroisses les plus considerables de son Diocese , pour y faire les fonctions de Vicaires , afin de les stiler , & les rendre plus capables à desservir les Cures qu'il leur destinoit : Il vouloit même que les Curez lui rendissent compte , deux fois l'année , de la conduite de ces Vicaires ; s'ils faisoient bien leur devoir , ils étoient assurez d'être bientôt pourvus d'une Cure , sans se donner le moindre mouvement pour l'obtenir. Voici la Copie d'une des Lettres Circulaires , qu'il envoya il ya quatorze ans , à tous les Curez qui avoient des Vicaires.

*Sa Lettre
circulaire
aux Curez
de son Dio-
cese.*

Vous sçavez Mr. que j'envoye depuis plusieurs années , la plûpart des nouveaux Prêtres , qui sortent de mon Seminaire de cette Ville , vicarier dans les plus grosses Paroisses de mon Diocese : Je me trouve tres-bien de cette pratique , mais je crois qu'elle me réussira encore mieux , lorsque j'auray moi même de tems en tems , de leurs nouvelles , par les Curez qui les ont sous leurs yeux.

Je vous écris ce B'illet pour vous en demander de celui que je vous ay donné : Je